

DIRIGEANTS DE LA CCN 51

POUR VOUS COMME
POUR VOS SALARIÉS, VOTRE
FÉDÉRATION FAIT CONFIANCE
AU GROUPE AESIO POUR
SA COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ

Nouvelles obligations
conventionnelles
au 1^{er} janvier 2019





UNE COMMUNAUTÉ DE VALEURS

Parce que comme vous, nous croyons plus que jamais dans la vertu du modèle non-lucratif, notamment dans le domaine de la santé et du social, nous vous proposons plus que l'adhésion à une mutuelle. C'est en partageant nos valeurs, nos expériences et notre enthousiasme que nous assurerons ensemble la pérennité et l'identité de nos structures respectives. C'est tout le sens de l'offre santé que nous vous proposons avec Malakoff Médéric et la MACIF, mais aussi du partenariat que nous avons signé avec la FEHAP.

Les groupes AESIO, MACIF et Malakoff Médéric ont décidé d'unir leurs forces et leurs savoir-faire pour apporter une réponse globale à la CCN 51.

L'offre complémentaire santé référencée « FEHAP » : Allier sérénité, solidarité et qualité.

Les mutuelles du Groupe AESIO, Malakoff Médéric et la MACIF ont été sélectionnées par les partenaires sociaux de la CCN 51 pour protéger les salariés de votre association. Cet accord a fait l'objet d'un appel d'offres national qui prend en compte les spécificités et les besoins des salariés de la branche (risques professionnels, typologie des contrats, pyramide des âges...).

Cette offre vous permet de bénéficier :

- ▶ de tarifs négociés nationalement et mutualisés,
- ▶ de plusieurs niveaux de garanties,
- ▶ d'un contrat qui demeurera en conformité avec les obligations conventionnelles de votre régime,
- ▶ de la protection de tous vos salariés quel que soit leur état de santé,
- ▶ d'un accompagnement en matière de qualité de vie au travail,
- ▶ des services et innovations proposés par un leader de la protection sociale, présent sur l'ensemble du territoire.

Le sur-mesure : s'adapter à la diversité des situations

Le groupe AESIO étant recommandé dans 13 CCN de l'économie sociale et solidaire, nous pouvons vous proposer des contrats sur mesure pour les structures disposant d'établissements rattachés à différentes CCN. Nous pouvons également vous accompagner sur les questions de protection sociale lors d'un projet de fusion ou de regroupement.

**Notre offre est
référéncée
par la FEHAP
depuis 2015**

Elle vous permet de remplir vos obligations conventionnelles, tout en offrant des « plus » non négligeables !





PRENDRE SOIN DES SALARIÉS DU MÉDICO-SOCIAL



« En créant un nouveau groupement mutualiste, nous avons l'opportunité de revitaliser les valeurs de l'ESS. C'est la raison pour laquelle nous avons créé une direction de l'ESS pour faire raisonner notre engagement avec le vôtre ! »

Emmanuel Roux,
Directeur général
du groupe AESIO

Les salariés de la CCN 51 exercent des métiers exigeants avec un sens de l'engagement qui ne leur fait jamais défaut. Ils accompagnent au quotidien des populations fragilisées ou isolées, pour partager avec elles un peu d'humanité et de lien social. Mais comme tout salarié, ils font face, dans leur vie personnelle, à leurs propres difficultés, qui peuvent avoir un impact dans leur quotidien au travail.

► Permettre d'accéder à des soins de qualité à un prix juste



KALIVIA : un réseau de **5 200 centres optiques et 3 300 centres auditifs** agréés pour bénéficier :

- **de réductions** (jusqu'à 40 % de réduction sur les verres, l'offre « Prim'Audio à moins de 700 €...),
- **et d'avantages exclusifs** (garantie remplacement en cas de casse de vos lunettes, garantie panne de votre appareil auditif pendant 4 ans...).

► Favoriser le bien-être au travail et les actions de prévention



Avec VIGISANTE, **notre coach santé** en ligne, nous vous accompagnons dans le bien-être au travail. Des professionnels aident vos salariés à améliorer les habitudes de vie qui impactent leur santé, en concevant des **programmes d'accompagnement et de prévention**

► Accompagner les adhérents au plus près de leurs besoins en cas de coups durs.



Une assistance complète et efficace à disposition des adhérents 7j/7 et 24h/24 pour faciliter leur quotidien.

Une aide spécifique pour les adhérents fragilisés à travers le fonds d'action sociale : information sur les droits ; aide dans les démarches administratives ; aide au financement des soins coûteux non pris en charge...

► Permettre à vos salariés d'être remboursés rapidement et d'en être informés



Des remboursements sous 48h, dans le cas d'utilisation des services de télétransmission.

Un espace dédié pour chacun de vos salariés avec ses informations personnelles, pour suivre ses remboursements et effectuer un certain nombre de démarches en ligne.

► Permettre l'accès à une consultation médicale 7J/7, 24H/24



Grâce à notre partenaire MédecinDirect, vous et vos salariés bénéficiez d'un service de téléconsultation, **disponible 24H/24 sur Internet et 7J/7 par téléphone**.

Ce service donne accès à un **médecin généraliste ou spécialiste** à distance.

100% confidentiel et sécurisé, vous échangez avec un médecin où que vous soyez.

Véritable gain de temps, ce service vous apporte un diagnostic rapide et vous délivre, si nécessaire, une ordonnance électronique.



LA PUISSANCE D'UN
GROUPE LEADER
EN ASSURANCE DE
PERSONNES

**Être une mutuelle, c'est partager et défendre les valeurs
du monde de l'ESS.**

Dans un contexte d'accroissement des besoins sociaux et de raréfaction des ressources financières, le Groupe AESIO structure son accompagnement de l'ESS :

- en portant les valeurs de l'économie sociale et solidaire auprès de nos adhérents et du grand public
- en défendant un modèle social où la santé et l'action sociale doivent demeurer un bien commun
- en engageant de nouveaux chantiers pour enrichir les emplois de demain dans l'ESS
- en abondant les fonds d'investissement pour permettre aux structures qui le souhaitent de changer d'échelle
- en s'associant aux initiatives d'innovations sociales

 GROUPE
AESIO

 ADREA
mutuelle

 apréva

 eovimcd
mutuelle

Groupe AESIO
25, place de la Madeleine, 75008 Paris
www.aesio.fr

 MUTUALITÉ
FRANÇAISE